



Webinaire sur le tri à la source des biodéchets et l'appel à projets régional en cours

Mardi 13 octobre 2020 de 14h à 15h30

Obligation réglementaire d'ici fin 2023, le tri à la source des biodéchets est un levier pour réduire la production d'OMR, accroître la valorisation organique et optimiser le service public de gestion des déchets.

Une trentaine d'opérations de prévention et gestion des biodéchets portées par des collectivités (schéma territorial de tri à la source des biodéchets, étude pré-opérationnelle de collecte séparée, déploiement du compostage collectif de proximité, prévention de la production des déchets verts) a été accompagnée par l'appel à projets lancé par la Région et l'ADEME Occitanie en janvier 2019.

Pour poursuivre dans cette dynamique, et progresser vers les objectifs fixés dans le Plan Régional Déchets (PRPGD), l'appel à projets a été prolongé avec 3 sessions de candidature complémentaires : 16/10/2020, 19/03/2021 et 24/09/2021 (tous les documents sur les sites Internet de la Région et de l'ADEME).

Au programme du webinaire :

Introduction

Carole BERNARD, chargée de projets déchets et économie circulaire à la Région Occitanie

Actualités réglementaires, notamment les aspects biodéchets de la Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire de février 2020

Véronique MATHEVON, chargée de mission économie circulaire à l'ADEME Occitanie

Niveau de déploiement du tri à la source des biodéchets en Occitanie

Sarah LAGOFFUN, chargée de mission observation et planification à l'ORDECO

Dispositif d'accompagnement : l'appel à projets ADEME/Région sur la généralisation du tri à la source des biodéchets en Occitanie

Véronique MATHEVON

Témoignage d'une collectivité engagée dans le tri à la source des biodéchets : le SYMAT (65)

Franck DESTRUHAUT, Responsable antenne Nord au SYMAT

Enseignements et points à retenir

Carole BERNARD

Les outils et les ressources complémentaires

Carole BERNARD

Clôture du webinaire

Ce webinaire est organisé par la Région et l'ADEME Occitanie avec la participation de l'ORDECO et du SYMAT.

Contacts : Carole BERNARD, Région Occitanie (carole.bernard@laregion.fr) et Véronique MATHEVON, ADEME Occitanie (veronique.mathevon@ademe.fr).